

RAPPORT ANNUEL 2015

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Composition de la Collectivité

1.2 Compétences exercées par l'EPCI

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 Organisation générale du service de collecte et de traitement des déchets

2.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte

2.1.2 Tonnages des flux des déchets collectés

2.1.3 Liste et mode d'exploitation des installations où sont traités les déchets

2.1.4 Caractéristiques du réseau de déchèteries

2.1.5 Performances de tri des emballages et journaux magazines

2.1.6 Evolution des tonnages de déchets collectés par l'EPCI

3. COÛT DU SERVICE PUBLIC

3.1 Les principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat

3.2 Les indicateurs économiques

4. MESURE DE PRÉVENTION ET COMMUNICATION

4.1 Les animations

4.2 Les suivis de collecte

4.3 Les autres actions

4.4 La prévention



1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Composition de la Collectivité

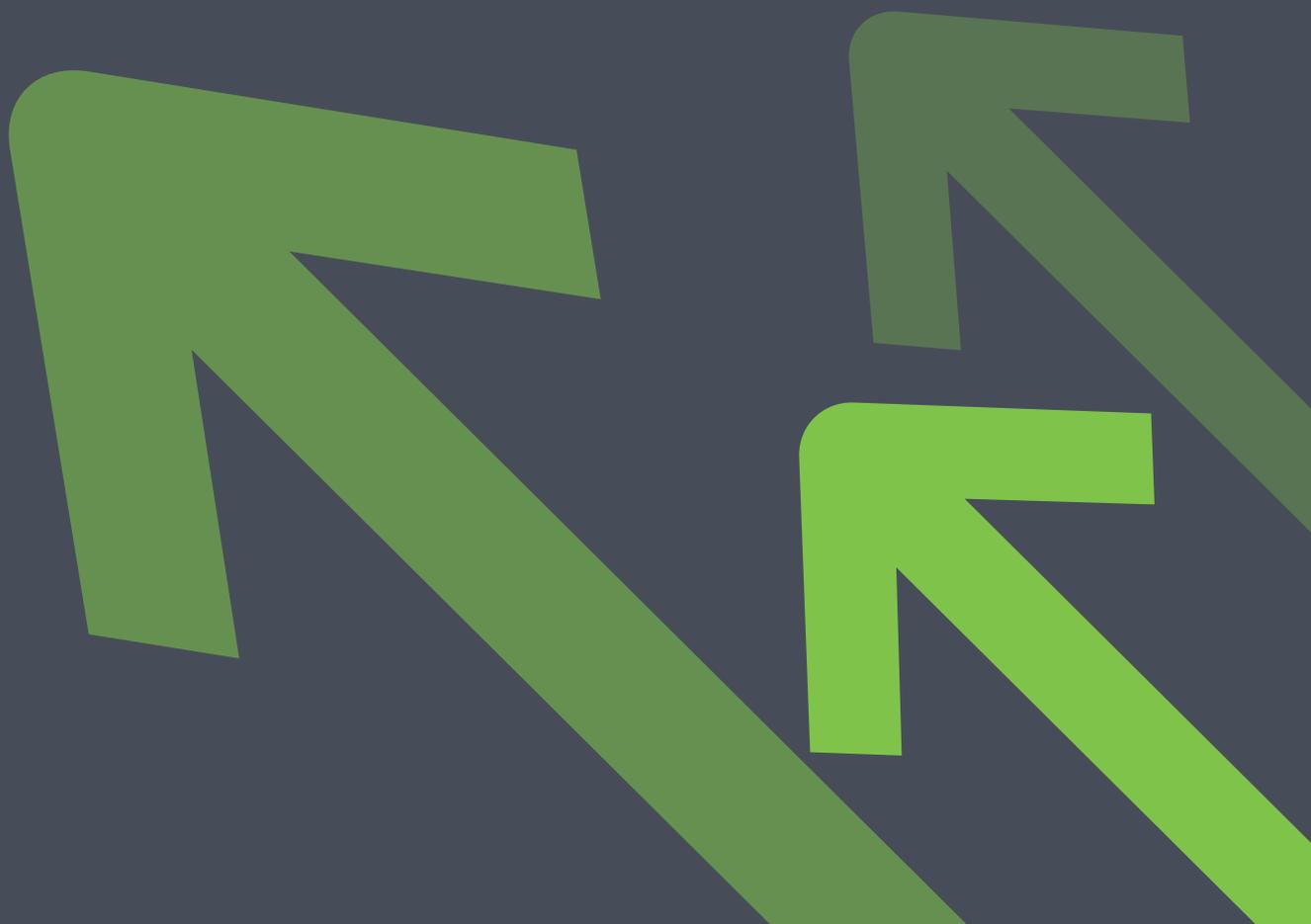
La Communauté de Communes La Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres. Elle adhère au SITOM du Littoral en substitution de la commune de Vendres au titre du traitement des ordures ménagères résiduelles. Le SITOM du Littoral regroupe 2 EPCI : la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Son périmètre comprend les communes de Vendres, Valras Plage, Sérignan, Sauvian et Ville-neuve les Béziers.



La population desservie par le service public de collecte et de traitement est de **27 502** habitants soit une augmentation de 1,7% par rapport à 2014.

Communes	Population INSEE 2013	Part population EPCI %	Population INSEE 2012	Population Δ	Population Δ %
CAZOULS LES BEZIERS	4838	18%	4749	89	1,87%
COLOMBIERS	2393	9%	2389	4	0,17%
LESPIGNAN	3226	12%	3247	-21	-0,65%
MARAUSSAN	4163	15%	4062	101	2,49%
MAUREILHAN	2027	7%	2005	22	1,10%
MONTADY	4095	15%	4052	43	1,06%
NISSAN LEZ ENSERUNE	3979	14%	3915	64	1,63%
VENDRES	2781	10%	2623	158	6,02%
CC LA DOMITIENNE	27502	100%	27042	460	1,70%

Le territoire de la Communauté de Communes est marquée par une large majorité de résidences principales type maison avec peu d'appartements (moins de 9%) et donc d'habitat de type vertical.





RÉSIDENCES de la collectivité



Communes (données INSEE 2012)	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Apparte- ments
CAZOULS LES BEZIERS	1907	149	201	2257	1971	274
COLOMBIERS	932	87	77	1096	963	101
LESPIGNAN	1328	141	154	1623	1507	114
MARAUSSAN	1613	63	155	1831	1574	249
MAUREILHAN	820	56	88	964	879	83
MONTADY	1524	28	79	1631	1550	79
NISSAN LEZ ENSERUNE	1611	156	157	1924	1626	274
VENDRES	983	1406	9	2398	2245	138
CC LA DOMITIENNE	10718	2086	920	13724	12315	1312



LE LITTORAL

Sur la commune littorale de Vendres, le nombre de résidences secondaires est largement supérieur à celui des résidences principales. Les nombreux campings présents sur la commune, démontrent une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.



1.2 Compétences exercées par la Collectivité

L'évolution des compétences exercées par la Communauté de Communes La Domitienne est récapitulée ci-après :

LEGENDE :



C.C La Domitienne



SITOM du Littoral



SMOH



Mode d'organisation non assuré

■ JANVIER 2006

► Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de Communes. La partie traitement de la compétence est transférée au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

		Ordures ménagères résiduelles	Verre			Journaux magazines		Emballages		Déchets apportés en déchèteries
		PAP	PAV	PAP	PAV	PAP	PAV	PAP	Déchèterie	
Collecte	Mode d'organisation									
		7 Communes	Green	Grey	Green	Grey	Green	Grey	Green	Green
	Vendres	Green	Yellow	Grey	Yellow	Grey	Yellow	Grey	Yellow	
Traitement	Mode d'organisation									
	7 Communes	Blue	Grey	Blue	Grey	Blue	Grey	Blue	Green	
	Vendres	Yellow	Yellow	Grey	Yellow	Grey	Yellow	Grey	Yellow	

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 Organisation générale du service de collecte et de traitement des déchets

2.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte

COLLECTE EN PORTE À PORTE :

Population de la collectivité : 27 502 hab (INSEE 2013)

Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	C2 à C4	Bac couvercle vert	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle vert macaron redevance spéciale	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron redevance spéciale	-
Cartons des professionnels	Régie	C1	En tas sur voie publique ou en bac couvercle jaune	-

Cx = x collectes par semaine

COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	145	1 pour 177 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	58	1 pour 92 habitants
Autres emballages	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	60	1 pour 89 habitants
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Conteneurs enterrés	7	Sur les communes de Lespignan et Vendres

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés jusqu'à 4 fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors des hyper-centres et en colonnes dans

les centres de villages. La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent, dans le cadre de la redevance spéciale, la collecte des déchets assimilables à des déchets ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines.

Ce service est assuré pour **60** clients. Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, une fois par semaine, lors du passage des équipes de collecte sélective.

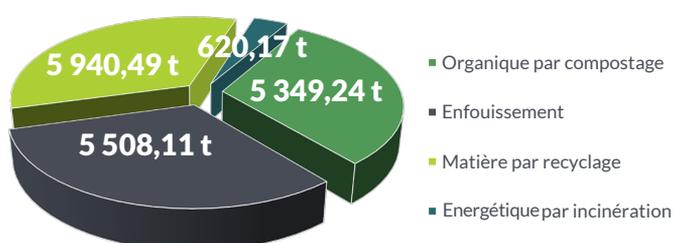


2.1.2 Tonnages des flux des déchets collectés

FEUILLE DE COMPTABILISATION DES TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Tonnages entrants	Destination des déchets collectés
Ordures ménagères résiduelles	PAP	7891,05	2605,08	Unité de compostage des OMR - UVOM de Béziers
			1081,4	Unité de compostage des OMR - UTOM du Littoral
			51,61	Valorisateurs
			3109,96	Installation de stockage des déchets non dangereux - Saint Jean de Libron
			1043	Installation de stockage des déchets non dangereux - SITOM du Littoral
Verre	PAV	947,54	947,54	OI-groupe - Béziers
Journaux-magazines	PAP	724,72	596,98	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
	PAV		127,74	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
Emballages	PAP	743,67	613,85	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
	PAV		129,82	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
Déchets verts	Déchèterie	1662,76	1662,76	Plateforme de compostage - Montels
Bois	Déchèterie	620,17	620,17	Valorisateurs
Encombrants	Déchèterie	1355,15	1355,15	Installation de stockage des déchets non dangereux - Véolia 66
D3E	Déchèterie	237,7	237,7	Valorisateurs
Gravats	Déchèterie	2799,42	2799,42	Valorisateurs
Ferrailles	Déchèterie	174,33	174,33	Valorisateurs
Cartons	Déchèterie	228,84	228,94	Valorisateurs
Déchets dangereux	Déchèterie	30,17	30,17	Valorisateurs
Textiles	Déchèterie	12,3	12,3	Valorisateurs
Mobilier	Déchèterie	147,66	147,66	Valorisateurs
TOTAL		17575,58 t	17575,58 t	

MODES DE TRAITEMENT



68,4%

Taux de collecte en vue d'une valorisation

Le tonnage global de déchets collectés (tous flux confondus) est de **17575,58 t** sur l'année 2015.

Les ordures ménagères résiduelles représentent 44% des apports, (+1% par rapport à 2014), les déchets collectés en déchèteries 41% (-2% par rapport à 2014) et les 15% restant de la collecte

sélective. Plus de **68%** de nos déchets sont valorisés (valorisation matière, organique et énergétique). Ce taux de valorisation est en augmentation par rapport à 2014 (+24%). Cette augmentation est liée à la finalisation de la rénovation de l'installation de traitement de la communauté d'agglomération

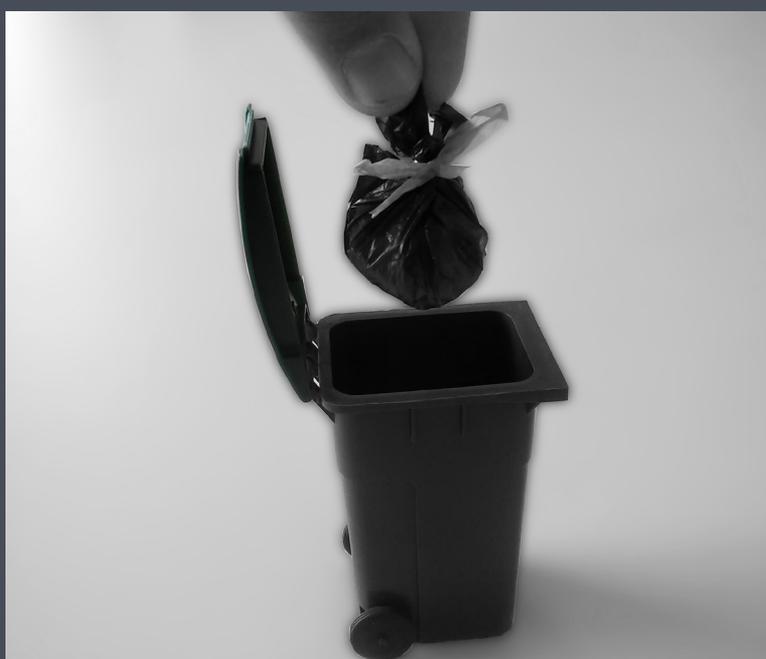
Béziers Méditerranée et à la montée en charge de filière à responsabilité élargie du producteur (REP) pour le mobilier, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les textiles...



FEUILLE DE COMPTABILISATION DES TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Tonnages 2015	Kg/hab.	Tonnages 2014	Kg/hab.
Ordures ménagères résiduelles	7891,05	287	7723,99	286
Verre	947,54	34	941,70	35
Emballages + JRM	724,71	53	691,66	50,93
	743,67		685,60	
Gravats	2799,42	102	3106,98	115
Déchets de déchèteries	4469,18	163	4461,50	165
TOTAL	17575,57	639	17611,43	651

On notera que la production de déchets passe de **651** kg/an/habitant à **639**kg/an/habitant. Au niveau des ordures ménagères résiduelles, la production est **quasi-stable** (+1kg/an/habitant). Pour les recyclables, verre y compris, une moyenne de **87**kg/an/habitant sont collectés contre **86**kg en 2014. On notera la **forte diminution** des apports en déchèteries, liée à la baisse des tonnages de gravats (**265** kg contre **280** Kg en 2014). L'opération de sensibilisation menée en déchèteries sur le dernier trimestre concernant la présentation des **cartes d'accès** n'est pas étrangère à ce résultat.



2.1.3 Liste et mode d'exploitation des installations où sont traités les déchets

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a entrepris la **réhabilitation** de l'installation de stockage des déchets inertes exploitée depuis 2008. Les travaux, à hauteur de plus de **40 000€**, financés pour partie par le Conseil Départemental et suivis par les services de l'Etat (DDTM puis DREAL) vont permettre au site de retrouver son aspect naturel au premier trimestre 2016. Remodelage du terrain, drainage, apport de terre végétale et plantation de végétaux adaptés permettront à la Nature de reprendre ses droits !



Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
Unité de compostage des OMR - UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
Unité de compostage des OMR - UTOM du littoral	SITOM du Littoral	COVED	organique
Installation de stockage des déchets non dangereux - Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
Installation de stockage des déchets non dangereux - SITOM du Littoral	SITOM DU Littoral	COVED	enfouissement
Installation de traitement des déchets dangereux - Villeneuve lès Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Installation de stockage des déchets non dangereux - Espira d'Aggly	VALORIDEC	VALORIDEC	enfouissement
Centre de tri Delta recyclage-Lansargues	DELTA RECYCLAGE	DELTA RECYCLAGE	recyclage
Centre de tri du verre	IPAQ	IPAQ	recyclage
Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIERES DU LITTORAL	recyclage



2.1.4 Caractéristiques du réseau de déchèteries

Nombre de déchèteries	2
Nombre d'habitants pour la déchèterie de Cazouls les Béziers	15 123
Nombre d'habitants pour la déchèterie de Nissan lez Ensérune	9 598 + habitants de Poilhès
Haut de quai : Mode d'exploitation	Régie
Bas de quai : Mode d'exploitation	prestation SMN Nicollin pour le transport et traitement des gravats - régie pour le transport des déchets verts et des cartons - prestation Alliance Environnement pour le traitement des déchets verts - prestation Valoridec pour le bois, les encombrants - prestation Triadis pour les déchets dangereux - prestation Purfer Derichbourg pour la ferraille
Jours d'ouverture	6 jours /semaine dont 2 demi journées le jeudi et le dimanche
Nombre annuel de visites	80 000 visites environ
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui pour les 2 déchèteries
Accès des professionnels	Seulement pour les cartons et la ferraille des professionnels du territoire

Flux des déchets acceptés	Filières de valorisation/élimination	Tonnages
Encombrants	enfouissement	1355,15
Gravats	enfouissement	2799,42
Cartons	recyclage matière	228,94
Bois	recyclage matière/énergétique	620,17
Déchets verts	organique	1662,76
DEEE	recyclage matière	237,7
Textiles	recyclage matière	12,3
Ferrailles	recyclage matière	174,33
Mobilier	recyclage matière	147,66
Déchets dangereux	recyclage matière	30,17
TOTAL		7268,6

Avec **7268** tonnes (-300 tonnes par rapport à 2014), les déchets collectés en déchèteries représentent **41%** des quantités de déchets sur le territoire. Les habitants de la commune de Vendres sont desservis par la déchèterie située sur le site du SITOM du Littoral. Nos deux déchèteries se partagent donc la population du reste du territoire, de manière inégale. En effet, même si l'accès aux deux sites est autorisé, les habitants des communes de Colombiers, Nissan lez Ensérune et Lespignan se dirigent préférentiellement vers la déchèterie de Nissan lez Ensérune (9598 habitants), les autres allant vers la déchèterie de Cazouls les Béziers (15 123 habitants). La Communauté de Communes Canal-Lirou a par ailleurs conventionné avec La Domitienne afin que soient accueillis sur la déchèterie de Nissan lez En-

sérune les habitants de la Commune de Poilhès. Consciente de l'enjeu que représentent ces sites dans la valorisation des déchets, La Domitienne a mené une étude d'optimisation des sites en partenariat avec le bureau d'études Naldeo en intégrant, les évolutions réglementaires, les volumes collectés, la mise en œuvre des filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP : DEEE, Textiles, Mobilier...). Une **extension** des sites est prévue : les études préalables ont été menées en 2015 et les travaux débiteront en 2016. Le département de l'Hérault a retenu La Domitienne pour sa campagne de **caractérisation** des déchets encombrants et bois. Les résultats obtenus permettent de mieux cibler les gisements sur lesquels un meilleur tri doit être réalisé.



2.1.5 Performances de tri des emballages et journaux magazines

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Tonnages collectés 2014	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab.	Tonnages collectés 2015	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab.
Aluminium		7,81			12,5	
Acier		34,28			44,52	
EMR	599,6	358,73	22	743,67	358,73	27
ELA		14,6			16,28	
Bouteilles et flacons plastiques		142,125			219,14	
Refus		95,98			102,15	
Journaux-magazines	777,66	777,66	29	724,71	724,71	26
Verre	941,7	941,7	35	947,54	947,54	34
TOTAL	2318,96	2372,96	86	2415,92	2425,57	88

On notera que le taux de refus est stable par rapport à l'année 2014, soit **14%** environ. Globalement, le tonnage de verre progresse légèrement, le tonnage des journaux magazines sont en diminution (-50 tonnes). Le tonnage des emballages a, quant à lui, fortement progressé (**+143 tonnes** collectées).

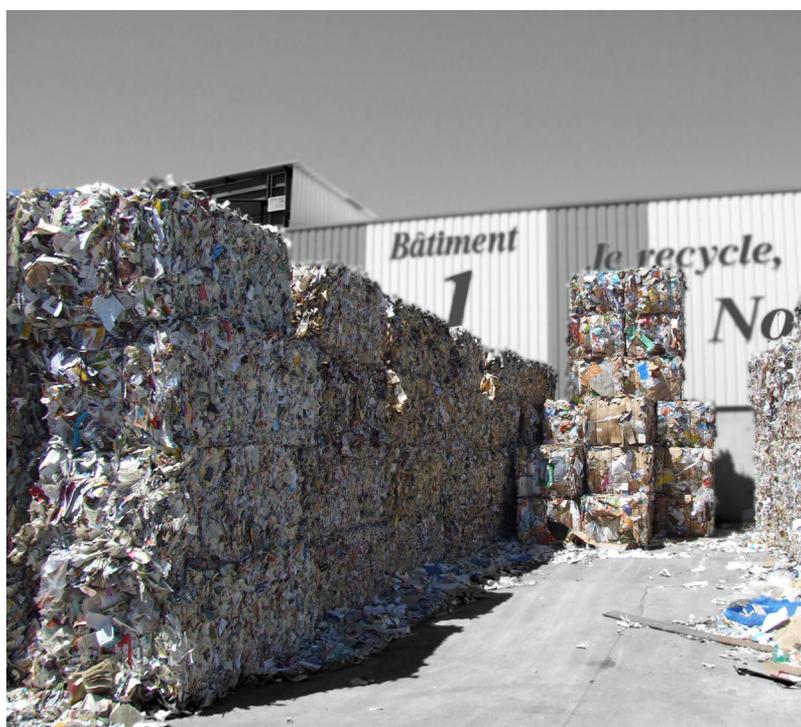


2.1.6 Evolution des tonnages de déchets collectés par l'EPCI

EVOLUTION DES TONNAGES



Entre 2009 et 2015, le flux global de déchets collectés sur le territoire est passé de 15 866 à **17 575 tonnes**. On constate que les volumes d'ordures ménagères collectés est en **hausse** par rapport à 2014. La production d'emballages et de Journaux magazines augmente de **90 tonnes** environ. Pour 2015, les tonnages de verre sont globalement **constants**. On notera la **forte baisse** des tonnages de gravats en déchèteries (- 300 tonnes entre 2014 et 2015), ainsi qu'une stabilisation des quantités des autres déchets collectés en déchèteries (+ 8 tonnes).





3. COÛT DU SERVICE PUBLIC

3.1 Les principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat

Société	Nature prestation	Type de contrat	Echéance	Montant annuel TTC
CHARVET	fourniture carburant	marché	13/06/2018	120 274,31 €
HTM	pièces et réparation poids lourds	bon de commande	/	12 660,09 €
BEZIERS POIDS LOURDS	pièces et réparation poids lourds	bon de commande	/	44 378,15 €
BRESSON PNEUMATIQUES	fournitures réparation pneumatiques	bon de commande	/	24 700,02 €
FAUN	pièces et réparation bennes	bon de commande	/	15 174,65 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	traitement des OMR	marché	02/06/2017	580 194,55 €
DELTA RECYCLAGE	traitement des produits de collecte sélective	marché	31/12/2018	202 730,06 €
SMN NICOLLIN	transport et traitement des gravats	marché	06/05/2018	34 087,28 €
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	transport et traitement des déchets verts	marché	06/05/2018	31 607,66 €
VALORIDEC	transport et traitement des encombrants	marché	06/05/2020	186 239,19 €
VALORIDEC	transport et traitement du bois	marché	06/05/2020	56 591,01 €
TRIADIS	transport et traitement des déchets dangereux des ménages	marché	06/05/2018	21 376,50 €

► L'ensemble de ces prestations sont inscrites budgétairement dans les charges à caractère général.

3.2 Les indicateurs économiques

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	1 921 646,00 €
Charges de personnel	1 589 391,60 €
Autres charges de gestion courante	624 477,89 €
TOTAL	4 135 515,49 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 415 953,00 €
Redevance spéciale	353 392,04 €
Vente de matériaux + autres	924 541,16 €
Recettes Eco Organismes	510 888,99 €
TOTAL	5 204 775,19 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Acquisition matériels : véhicules de collecte, conteneurs, matériels déchèteries, logiciel	427 067,08 €
TOTAL	427 067,08 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subvention (CG 34)	65 382,87 €
Amortissement	346 341,55 €
TOTAL	411 724,42 €

Pour mémoire, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées sur le site du SITOM du Littoral, dont nous sommes membre, pour traitement.

La Communauté de Communes La Domitienne adhère également au Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (SMDOB) qui est un syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets.

4. MESURE DE PRÉVENTION ET DE COMMUNICATION

4.1 Les animations



SENSIBILISATION grand public



FÊTE DU PORT DU CHICHOULET

Le Maire de la Commune de Vendres a sollicité le Pôle Environnement et Développement Durable de la Communauté de Communes La Domitienne à participer à la fête du Port du Chicoulet à Vendres de jeudi 6 Août 2015. L'animation s'est déroulée de 10h30 à 12h15, et a attiré une trentaine de personnes, qui ont tenté de remporter des cadeaux en participant à divers jeux sur le thème des déchets.



CAMPING LES VAGUES

Après l'envoi d'un courrier proposant aux campings de Vendres Plage des animations sur le thème de l'environnement, seul le camping Les Vagues a sollicité les éco-animateurs. Cette intervention a été réalisée le mardi 18 août 2015 de 10h30 à 12h30. Au total 55 enfants et 8 adultes ont apprécié cette initiative et encouragent son développement.



FÊTES DES ASSOCIATIONS

Grâce à l'implication des organisateurs bénévoles et de madame Puche, Adjointe à l'environnement à la mairie de Maraussan, 73 enfants et 23 adultes ont joué au stand environnement tenu par les deux éco-animateurs. Tous ont été ravis et satisfaits de cette présence. Cette manifestation s'est produite le samedi 5 septembre de 15h à 18h au Stade Municipal de Maraussan.

LE MILIEU scolaire et extra-scolaire



1 612 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

Durant l'année 2015, Denis Bourdel a sensibilisé 1 612 élèves. Pour l'animation tri, il est intervenu en maternelle de Cazouls et Colombiers, en élémentaire de Cazouls, Colombiers, Nissan et Vendres, soit un total de 676 élèves. Pour l'animation prévention, est intervenu en maternelle de Cazouls, Colombiers, Maraussan et Maureilhan, en élémentaire de Cazouls, Colombiers, Lespignan et Nissan, soit un total de 832 élèves. Les 104 élèves des élémentaires de Cazouls en Nissan ont visités les déchèteries.



ALSH MARAUSSAN

La visite de la déchèterie a été réalisée le lundi 13 avril matin 10h30 à 11h30. 12 enfants et 5 adultes ont participé. Ils ont été surpris et impressionnés par la quantité et la qualité des déchets jetés. Le mardi 14 avril après-midi, l'éco animateur, Denis Bourdel, est intervenu au centre de loisirs avec des jeux qui ont permis aux 20 enfants et 4 adultes de réfléchir sur la protection de l'environnement tout en s'amusant.



EXEMPLE DE BAC JAUNE CORRIGÉ

4.2 Les suivis de collecte

La Domitienne a opté pour un suivi pointu des bacs de collecte sélective. Avant le passage des camions, un éco animateur vérifie le contenu du bac et mène des actions correctives. Ainsi, pour des petites erreurs, un carton jaune est appliqué au bac. Pour les erreurs plus grossières, c'est le carton rouge et le bac est refusé !

300

Déplacements des éco-animateurs aux adresses des bacs refusés pour l'année 2015.

LES OUTILS de communication



Pour l'année 2015, sur 2 673 bacs (jaunes et bleus confondus) contrôlés, 458 ont été corrigés !



Pour l'année 2015, sur 2 673 bacs (jaunes et bleus confondus) contrôlés, 28 ont été refusés !



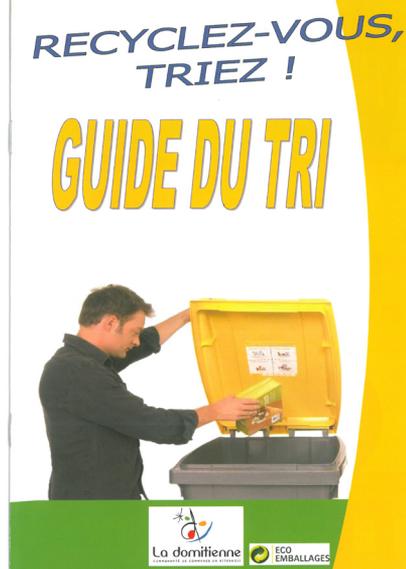
Le document ci-dessus est déposé dans la boîte lettres du propriétaire du bac corrigé ou refusé.

4.3 Les autres actions



LE TRI EN CENTRE VILLE

Le sac de pré collecte permet aux habitants non dotés de conteneurs de faciliter le tri et le transport des déchets recyclables. Il est à retirer en mairie.



GUIDE DU TRI

Ce livret est distribué à chaque livraison de tri sélectif et sur demande de particuliers. Au total, 300 guides ont été distribués en 2015.



LA DIFFUSION DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Ce document est distribué à chaque fourniture de cabas, sur demande de particuliers et lors de manifestations grand public.



RÈGLETTE MÉMO TRI AIMANTÉE

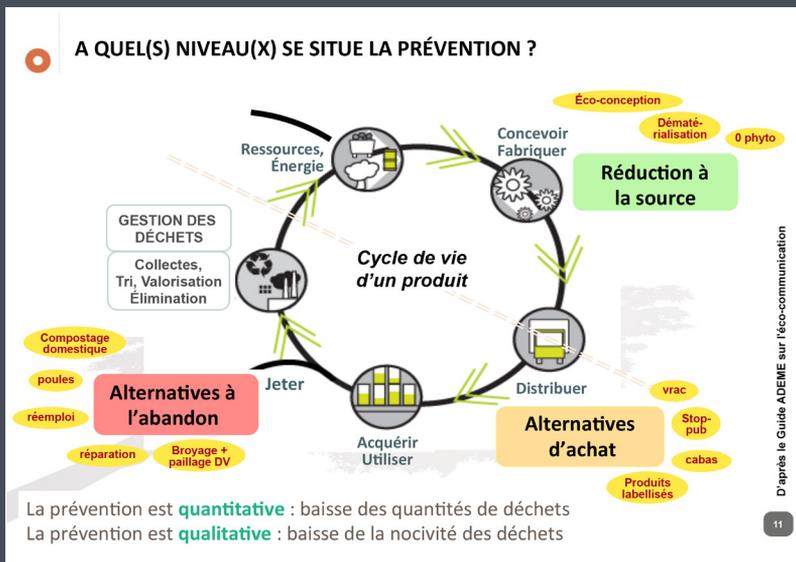
Document fourni en suivi de collecte ainsi qu'en animations scolaires. Au total, 200 réglettes ont été distribuées en 2015.

EN déchèteries



En 2015, les éco-animateurs ont réalisés 22 permanences en déchèteries pour contrôler les entrées et rappeler aux usagers l'obligation de la présentation de la carte d'accès.

4.4 La prévention

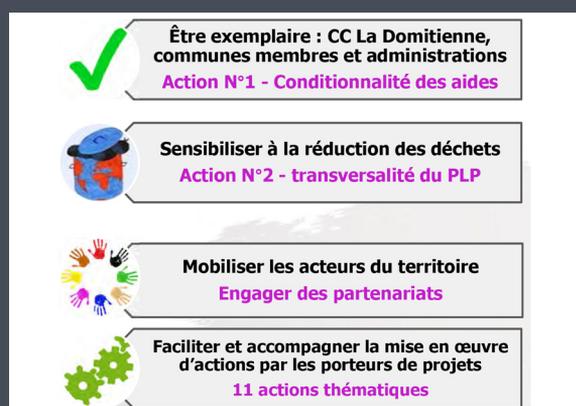


► La prévention des déchets consiste à développer en amont des actions visant à éviter, réduire voire retarder l'apparition d'un déchet, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.

MISE EN PLACE DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA DOMITIENNE (PLPD)

➤ Le PLPD est un document **obligatoire** qui définit des objectifs de réduction des déchets (-10% de déchets / habitant entre 2010 et 2020) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Pour chaque Domitien, il s'agit concrètement de réduire de **54 kg** sa production annuelle (de 540kg/an en 2010 à 486kg/an en 2020) grâce à des pratiques telles que le compostage, le ré-emploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats en vrac etc...

➤ La Domitienne a prévu 4 niveaux d'intervention pour atteindre cet **objectif ambitieux** :



Bien entendu, la Domitienne poursuit les opérations de réduction des déchets déjà lancées, telles que :



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher 25 % des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1 187 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.



L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier.

100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées.

NOTES



Pôle Environnement et Développement Durable de la Communauté de
Communes La Domitienne

Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN

Tél: 04 67 90 40 95
Fax: 04 67 39 33 17

Site: www.ladomitienne.com